

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Comité Directeur du 28 mars 2019

Maison de Provence Jeunesse et Sport
8 rue château de l'horloge Aix en Provence

1. Approbation du compte rendu du comité directeur précédent et du relevé de décisions

Approuvé : 6 votes pour et 2 abstentions

2. Congrès départemental des enfants :

Il s'est déroulé le 25 mars au CROS de Cabriès avec 4 classes.

3. Congrès régional des enfants :

4 équipes (une fille/Un garçon/un parent/un enseignant) sont sélectionnées pour aller au congrès régional du 30 mars à Manosque.

4. Budget 2018

Vote à l'unanimité de la clôture du budget 2018

5. Convention de moyen ligue de l'enseignement /USEP13 de 2019 2020

L'agent de développement est actuellement pris en charge par la ligue, son contrat se terminant en septembre. La ligue n'est pas en mesure de financer un renouvellement de poste et l'USEP 13, au vu du budget actuel, non plus.

L'adulte relais pris en charge par l'USEP 13 termine son contrat en novembre. Une demande de nouveau contrat a été faite auprès de la préfecture.

Le choix a été fait à l'unanimité de ne financer que le poste d'adulte relais au vu des budgets 2019 et 2020.

Les conventions de moyens 2019 et 2020 entre la ligue et l'USEP seront discutées en fonction de ce choix.

6. Assemblée générale de l'USEP 13

Elle aura lieu le 18 mai à Septèmes-les-Vallons.

6 postes sont à pourvoir : Date limite le 3 mai 2019.

7. Assemblée générale de l'USEP nationale

Elle aura lieu le 20 et 21 avril à Pau.

Les décisions seront votées au CD précédent du 13 mai et porté par les deux représentants de l'usep 13 : le président Vincent Blaszczyński et la trésorière Corinne Granal

Le Président USEP 13 Vincent BLASZCZYNSKI